

Psychomotricien(ne)

Élaborer un diagnostic et **réaliser** en individuel ou en groupe des activités d'éducation psychomotrice, de prévention, d'éducation pour la santé, de rééducation, de réadaptation des fonctions psychomotrices et de thérapie psychocorporelle.

SOINS

SOINS DE RÉÉDUCATION

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT, BUT)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH

05170

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Encadrement, information et formation des professionnels et des futurs professionnels
- Information, conseil, éducation pour la santé, éducation thérapeutique et expertise vis à vis d'une ou de plusieurs personnes, de l'entourage et des institutions
- Interventions et soins en psychomotricité
- Organisation des activités et gestion des ressources
- Organisation et coordination des activités pour le suivi du sujet, en lien avec les professionnels de santé et les autres partenaires
- Réalisation d'études et de recherches
- Recueil de données, réalisation d'entretiens et d'évaluations visant au diagnostic psychomoteur
- Veille professionnelle et développement professionnel continu

SAVOIR-FAIRE

- Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic psychomoteur
- Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'intervention en psychomotricité
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention en psychomotricité
- Elaborer et conduire une démarche de conseil, de prévention, une démarche d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique dans le domaine de la psychomotricité
- Former et informer des professionnels et des personnes en formation
- Gérer une structure et ses ressources
- Mettre en œuvre des interventions d'éducation psychomotrice, d'accompagnement et de soins en psychomotricité, de réadaptation, à dimension psychothérapeutique, et des activités contribuant au bien-être, à

- la réinsertion, aux soins palliatifs et au traitement de la douleur
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

CONNAISSANCES REQUISES

- Anatomie, physiologie (12028)
- Communication et relation d'aide (44021)
- Développement psychomoteur de l'enfant et de l'adolescent (14420)
- Éthique et déontologie professionnelles (14220)
- Médicales générales et/ou scientifiques (43054)
- Méthodes de recherche en soins (43001)
- Pédagogie (44521)
- Psychologie des âges de la vie (14405)
- Psychomotricité (43470)
- Psychosociologie du handicap (14414)
- Qualité (31354)
- Santé publique (13038)

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi Code ROME : J1412 Rééducation en psychomotricité](#)
- [CNFPT Répertoire des métiers territoriaux : B4B/12 Psychomotricien ou psychomotricienne](#)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Décret n° 2011-746 du 27 juin 2011](#)
- [Code de la santé publique : art. L4332-1](#)

FORMATION

Diplôme d'Etat de psychomotricien (43470)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT, BUT)

CERTIFICATEUR

Ministère de la santé et de la prévention

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 7 avril 1998 modifié](#)
 - [Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure podologue, d'ergoth](#)
-

RÉPERTOIRE

- [RNCP4861](#)
-

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

- Formation initiale ou continue
 - Contrat d'apprentissage
-

ADMISSIBILITÉ

Formation initiale

- Etre âgé d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission
- Etre titulaire du baccalauréat

Formation continue

- Justifier d'une durée minimale de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures
-

MODALITÉS D'ADMISSION

Formation initiale

- Préinscription sur Parcoursup et étude du dossier de candidature par l'institut, éventuellement complété par un entretien

Formation continue

- Sur dossier (déposé directement auprès de l'établissement de formation) qui sera examiné par un jury de sélection
-

VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE)

Pas de VAE

PROGRAMME

Durée

3 ans (2522 h)

Enseignements théoriques : 1292 h

Enseignements théorico-cliniques (études de cas) : 100 h

Enseignements pratiques : 450 h

Stages : 680 h

Première année (792 h)

6 modules théoriques (562 h)

1. Santé publique, notions élémentaires de pathologie médicale, chirurgicale et de pharmacologie clinique, notions sur la pédagogie et sur le système scolaire et éducatif français
2. Anatomie
3. Physiologie neuro-musculaire et notions de neurophysiologie
4. Psychologie
5. Psychiatrie
6. Psychomotricité

1 module pratique de psychomotricité (150 h)

+ Des stages d'information et d'observation (80 h)

+ Enseignement d'anglais (60 h)

Initiation à l'informatique (20 h minimum)

Deuxième année (645 h)

5 modules théoriques (445 h)

1. Anatomie fonctionnelle, physiologie et physiopathologie
2. Pédiatrie
3. Psychologie
4. Psychiatrie
5. Psychomotricité

1 module théorico-clinique de psychomotricité (50 h)

1 module pratique de psychomotricité (150 h)

+ Enseignement d'anglais (60 h)

+ Initiation à l'informatique (20 h minimum)

Troisième année (485 h)

1 module théorique (285 h)

- a. Anatomie fonctionnelle
- b. Législation, éthique et déontologie, responsabilité
- c. Psychiatrie
- d. Psychologie
- e. Psychomotricité

1 module théorico-clinique de psychomotricité (50 h)

1 module pratique de psychomotricité (150 h)

+ Enseignement d'anglais (60 h)

+ Initiation à l'informatique (20 h minimum)

ALLÈGEMENTS / DISPENSES

Dispense de la 1ère année d'études

Conditions

- Etre titulaire des diplômes suivants :
 - validation du premier cycle des études médicales
 - licence ou maîtrise de psychologie
 - diplôme d'Etat d'ergothérapeute
 - diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière
 - diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique
 - diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute
 - diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé
 - certificat de capacité en orthophonie
 - certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés
 - licence des sciences et techniques des activités physiques et sportives
 - diplôme de maître d'éducation physique
 - certificat de capacité d'orthoptiste

 - Avoir obtenu une moyenne générale de 10 (sans note inférieure à 8) à un examen écrit portant sur le contenu des modules théoriques de 1ère année
-

OBTENTION DU DIPLOME

Avoir obtenu un total de points au moins égal à 30 aux deux épreuves :

- épreuve de mise en situation professionnelle auprès d'une personne (durée : de 45 minutes à 1h), précédée d'un temps de préparation de 20 minutes (Epreuve notée sur 20 points).
 - présentation et soutenance du mémoire (durée maximum de 45 minutes). Ce mémoire peut être entrepris à compter de la 2^e année (Epreuve notée sur 20 points).
-

STATUT ET ACCÈS

Corps des psychomotriciens

STATUT DANS LA FPH

Catégorie A (a compter du 1er septembre 2017)

Grades

- Psychomotricien de classe normale (11 échelons)
 - Psychomotricien de classe supérieure (10 échelons)
-

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DANS LA FPH

Concours sur titres

Organisé au niveau de l'établissement

Avis affiché dans les locaux de l'établissement et sur son site Internet

Condition

- Etre titulaire du diplôme d'Etat de psychomotricien ou d'une autorisation d'exercer
-

Promotion professionnelle

Dispositif des études promotionnelles pour préparer le diplôme d'Etat de psychomotricien

Conditions

- Réussite à l'entrée en institut de formation
 - Accord de prise en charge par l'établissement employeur
 - Contrat d'engagement de servir dans un établissement de la FPH d'une durée égale au triple de celle de la formation dans la limite de 5 ans à compter de l'obtention du diplôme
-

Détachement ou intégration directe

Possibilité d'intégration à tout moment dans le corps de détachement

Intégration de droit pour les fonctionnaires admis à poursuivre leur détachement après une période de 5 ans

Conditions

- Appartenir à un corps ou cadre d'emploi de catégorie A et de niveau comparable
 - Justifier du titre requis pour l'accès à ce corps
-

Concours réservé sur titres (jusqu'au 30 septembre 2024)

Ouvert pour les psychomotriciens de catégorie B pour l'accès aux premier et deuxième grades de catégorie A

Conditions

- Etre titulaire d'un des titres ou diplômes requis pour l'accès dans le corps
 - Justifier d'au moins 5 ans de services publics effectifs
-

Ressortissants européens

Conditions

Justifier d'un titre et/ou d'une expérience professionnelle permettant l'exercice de la profession sur autorisation de l'autorité compétente et sous réserve de mesure de compensation, si les qualifications professionnelles attestées font apparaître des différences substantielles.

ÉVOLUTION DANS LA FPH

AU GRADE DE PSYCHOMOTRICIEN DE CLASSE SUPÉRIEURE

Par inscription au choix au tableau annuel d'avancement établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle

CONDITIONS

- Compter au moins 1 an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon du grade de psychomotricien de classe normale
 - Justifier d'au moins 10 ans de services effectifs dans un corps ou cadre d'emploi à caractère paramédical
-

Au grade de cadre de santé paramédical

Concours interne sur titres

Conditions

- Etre titulaire du diplôme de cadre de santé ou d'un certificat équivalent
 - Compter au moins 5 ans de services effectifs dans un ou plusieurs corps des personnels infirmiers, de rééducation ou médico-techniques
-

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Prérequis

- Etre titulaire du diplôme d'Etat de psychomotricien.
- Etre inscrit sur la liste départementale professionnelle d'enregistrement du diplôme permettant l'exercice de la profession.

Relations professionnelles

- Corps médical pour la prescription et le suivi des patients.
- Psychologue pour le suivi de la personne
- Personnel du secteur social et scolaire pour le suivi du patient
- Equipe interprofessionnelle pour la coordination la prise en charge de rééducation.
- Infirmiers pour la co-animation et les travaux de groupe

Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)

- Centre spécialisé
 - Association
 - Cabinet médical
 - Centre de Protection Maternelle et Infantile
 - Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle
 - Centre médico-psychologique
 - Etablissement pénitentiaire
 - Etablissement scolaire
 - Résidence de personnes âgées
 - Société de service d'aide à domicile
 - Structure d'accueil petite enfance
-

AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Rééducateur(trice) en psychomotricité
- Psychoréducateur(trice)
- Thérapeute en psychomotricité

LIENS PROFESSIONNELS

- [Syndicat National d'Union des Psychomotriciens SNUP](#)

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Coordinateur\(trice\) de parcours en santé](#)
 - [Encadrant\(e\) d'unité de soins et d'activités paramédicales, médicotechniques et de rééducation](#)
 - [Formateur\(trice\) des professionnels de santé](#)
-

Passerelles dans les autres fonctions publiques

- [Fonction publique territoriale](#)
-

